RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 04958
Numéro SIREN : 894 052 034
Nom ou dénomination : ABOHIRI SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2023 sous le numéro de dépôt 3984



20230039842021

DATE DEPOT : 27/01/2023

N° DE DEPOT : 3984

N° GESTION : 2021B04958

N° SIREN : 894052034

DENOMINATION : ABOHIRI SERVICES

ADRESSE : 142 rue de Rivoli 75001 Paris

MILLESIME : 2021

LPS12735424

Greffe du tribunal de commerce de P:
Comptes annuels déposés le :
30 JAN. 2023
Sous le N° : 3924

ABOHIRI SERVICES
Société par actions simplifiée à Associé Unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 142 Rue de Rivoli
75001 Paris

894 052 034 RCS Paris

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Juin 2022

Le 30 juin 2022,
A 17 heures,

L'Associé Unique de la société ABOHIRI Services, a tenu une Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'Associé Unique, présent à laquelle sont annexés les pouvoirs.

Monsieur TAYORO Dominique, préside la séance en qualité de Président.

Les conditions de quorum et de majorité déterminées dans les statuts sont remplies.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021.
- le texte des projets de résolution

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

SSK

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, et quitus au Président,
- Affectation des résultats

Le Président donne lecture :

- des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

Le Président ouvre la discussion

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

DECISIONS DES ASSOCIES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, lesquels font apparaitre un déficit de 853,83 Euros.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, faisant ressortir un déficit de **853,83** Euros. Le résultat à affecter ressort à - **853,83** Euros.

L'assemblée décide d'affecter le résultat de - **853,83** Euros, de la façon suivante :

- Au report à Nouveau pour un montant de **-853,83** Euros

Il s'agit du premier exercice d'activité de la société. L'assemblée prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est à signaler au cours des trois exercices précédents.

Il convient de vous informer que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code Général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158 du Code Général des impôts pourront opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 12,8%.

De plus, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du code de sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barême progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par l'associée présente.

Le Président

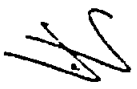

SSK

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations financières *(1)*	166		166
TOTAL I *(5)*	166		166
2 - Actif circulant			
Disponibilités	1 000		1 000
TOTAL II	1 000		1 000
TOTAL GENERAL (I + II)	1 166		1 166

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Résultat de l'exercice	-854
TOTAL I	146
3 - Dettes	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N *(4)*	1 020
TOTAL III	1 020
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 166

Certifié conforme à l'original par le président
Le 05/02/2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033-B
(Applicable à compter du 31/12/2021)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres charges externes		854
dont crédit-bail mobilier		
dont crédit-bail immobilier		
Total des charges d'exploitation (II)		**854**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**-854**
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		**-854**

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		854

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		854

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		854